



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Fournisseurs de services

EXPÉDITEUR : Directrice

DATE : 2 septembre 2011

OBJET : **Rappel concernant la mise à jour des renseignements publiés sur le site Web 211 du ministère de la Formation, des Collèges et Universités (MFCU)**

OBJECTIF

Ce bulletin a pour objectif d'informer les prestataires de services SE que le Ministère a vérifié au hasard la qualité des services des fournisseurs figurant sur la liste publiée dans la partie « Trouver un service » du site Web du MFCU. Lors de ces vérifications, nous avons constaté que certains renseignements sur les fournisseurs de services SE sont toujours incomplets ou n'ont pas encore été mis à jour.

L'automne dernier, le Ministère vous a fait parvenir un bulletin expliquant comment mettre à jour ou insérer vos renseignements dans le site du MFCU et soulignant l'importance et l'obligation contractuelle de le faire. Nous tenons à vous rappeler que chaque site prestataire de services SE doit avoir sur le site Web un dossier renfermant des renseignements précis et actuels. Nous comptons sur vous pour mettre à jour vos renseignements s'il y a lieu.

CONTEXTE

Le ministère de la Formation, des Collèges et Universités (MFCU) fournit sur Internet une liste qui fait autorité en ce qui concerne les fournisseurs de services d'Emploi Ontario (EO), qu'il présente dans son site Web sous la rubrique « Trouver des services d'emploi et de formation ». L'entente de SE que vous avez signée vous oblige à inscrire les renseignements afférents à tous vos sites de prestation de services dans la base de données « Trouver des services d'emploi et de formation » et à les tenir à jour.

Afin d'assurer la qualité des services offerts aux clients d'EO, le MFCU et Findhelp, un organisme tiers, veillent ensemble à l'exactitude des renseignements contenus dans la base de données « Trouver des services d'emploi et de formation », qui fait partie de la vaste base de données 211 des renseignements liés aux services sociaux provinciaux d'où le site Web du Ministère puise les résultats de « Trouver des services ».

ÉTAPES SUIVANTES

- Vous devez vous assurer que le dossier de votre organisme qui est joint à la liste « Trouver des services d'emploi et de formation », notamment le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de votre organisme, est affiché sur le site Web du Ministère et que les renseignements qu'ils renferment sont à jour. Vous pouvez accéder aux services inscrits sous la rubrique « Trouver des services d'emploi et de formation » à <http://www.tcu.gov.on.ca/fre/search.asp>.
- Si vous devez modifier certains renseignements, veuillez procéder comme suit :
 - Cherchez votre organisme dans la base de données, par ville ou type de service (c'est-à-dire service d'emploi).
 - Cliquez sur le nom de votre organisme dans la liste des résultats affichés.
 - Une bulle apparaît avec le nom et l'adresse de votre organisme, cliquez sur le lien « Plus d'infos ».
 - Un nouvel écran apparaît au-dessus de la bulle. Il contient d'autres renseignements et présente, en haut de page, trois onglets (détails, glossaire et mettre à jour). Cliquez sur l'onglet « Mettre à jour ».
 - Une nouvelle fenêtre s'ouvre avec un formulaire de demande de modification des renseignements sur l'organisme ou le programme.
 - Une fois ce formulaire envoyé, un centre de renseignements communautaires de votre région, partenaire communautaire de Findhelp, communiquera avec votre organisme pour vérifier si les changements effectués sont exacts et si vous avez l'autorité de procéder à cette mise à jour au nom de votre organisme.
 - Le partenaire communautaire local transmet alors les nouveaux renseignements que vous avez approuvés à FindHelp, qui mettra à jour la base de données 211. Les nouveaux renseignements seront alors affichés sur le site Web.

Veuillez procéder ainsi pour toute modification de renseignements. Si vous cherchez votre organisme et ne trouvez pas son dossier, veuillez en informer votre conseiller en emploi et en formation.

Sachez que le traitement de la confirmation ne prend pas plus de 10 jours ouvrables. Une fois les changements confirmés, nous vous recommandons d'aller dans « Trouver des services » et de vérifier si le dossier de votre organisme a bien été modifié. Si dans les 10 jours ouvrables suivants les changements n'ont toujours pas été faits, veuillez communiquer avec Judith Klie de la Direction de la prestation des services du Ministère par courriel à Judith.klie@ontario.ca ou par téléphone au 416 326-5612.